

**Procès-verbal**  
**Conseil d'établissement**

13/02/2024 / 18h30/ École Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours  
(Endroit : Service de garde)

---

1. **Ouverture de la séance** 18 h 37

**2. Mot de bienvenue et vérification des présences (3 min)**

3. Présenc	Absence	Noms des membres	Rôles
x		Maude Richard	Parente, présidente
x		Mokhtar Liamini	Parent, vice-président
x		Émilie Leduc	Parente, déléguée
	x	Aude Malkoum Henrion	Parent, Secrétaire
	x	Catherine Cloutier	Parente
x		Éva Lecouteur-Bédard	Parente
x		Éric Laroche	Parent
x		Alexandre Ducharme Rivard	Parent (substitut)
x		Émélie D. Duchesne	Enseignante
x		Stéfania Grigoras	Enseignante
x		Julie Pinsonneault	Enseignante
x		Karine Chapleau	Enseignante
x		Maude Boyer	Psychoéducatrice
x		Josée Fontaine	Technicienne au SDG
x		Marie-Christine Binet	Directrice
x		André Boulay	Directeur adjoint

4. **Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum) (1 min)**  
Nous avons le quorum.

5. **Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min)**  
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

6. **Suivi et adoption du compte-rendu du 11 novembre (5 min)**  
Le compte-rendu du 11 novembre est adopté à l'unanimité.

7. **Période réservée au public (15 min)**  
Pas de public.

8. **Conseil d'établissement** 19 h 00  
8.1. Règle de régie interne (modification au point 10.1)

Les membres consultent les modifications proposées par la direction. Discussion en lien avec le 10,1. À partir de maintenant, tous les documents doivent être envoyés 7 jours avant la date du CÉ. Discussion en lien avec le point 10,9 (absences), après 4 absences, un membre est considéré comme ayant démissionné. Discussion en lien

avec le point « varia ». Le CÉ est en accord avec les deux modifications proposées pour les règles de régie interne. Les modifications sont acceptées à l'unanimité.

9. **Consultation/Approbation/adoption** 19 h 15

9.1. Règlement cellulaire à l'école

Une proposition est faite au conseil d'établissement en lien avec l'utilisation du cellulaire à l'école. La proposition est présentée par la direction. Le CÉ adopte la proposition à l'unanimité.

9.2. Sorties éducatives et culturelles (approbation)

Présentation des sorties éducatives et des sorties prévues à l'école pour le moment. Les membres du CÉ doivent approuver les activités se déroulant à l'extérieur de l'école. Pour ce qui est de l'activité ateliers "neurones atomiques", les premières années y participeront également (à modifier dans le document). Mme Binet explique les frais en lien avec la mise en place des activités en parascolaires (piano, basket et soccer). Elle aimerait que l'on discute lors d'une prochaine rencontre s'il est possible que le CÉ s'implique, et ce, afin de faire réduire la facture pour les activités en parascolaires. Le CÉ approuve les sorties à l'unanimité.

9.3. Grille-Matières (approbation)

Ce point sera reporté au prochain CÉ.

10. **Service de garde** 19 h 40

10.1. Informations

10.2. Sorties journées pédagogiques

Les autobus prévus pour la sortie la semaine prochaine ne peuvent plus assurer le transport. La sortie se fera en métro, le coût de la sortie sera réduit. La sortie du 13 juin devra être déplacée puisque la date de la journée pédagogique sera modifiée. Le vote pour déterminer la nouvelle date se fait la semaine prochaine.

11. **Information** 19 h 50

11.1. Calendrier de planification du programme d'éducation à la sexualité

La direction présente le tableau décrivant le contenu du programme en éducation à la sexualité (les sujets abordés par niveau). Elle présente également les différents responsables (enseignants, professionnels et collaborateurs), et ce, pour chacun des niveaux et thèmes abordés. Le CÉ discute brièvement des capsules et des albums jeunesse existants concernant ce thème. Les capsules seront envoyées, par la direction, aux parents, et ce, afin que ces derniers soient au courant des thèmes et les grandes lignes qui seront abordés à l'école par les enseignants de leurs enfants.

#### 11.2. Plan de rattrapage (tutorat)

Mme Binet explique les grandes lignes du plan de rattrapage. Elle explique comment les élèves ont été ciblés par les enseignantes ainsi que les différentes méthodes utilisées par les membres du personnel pour réaliser le rattrapage (co-enseignement, tutorat en sous-groupe / en individuel, camp linguistique pendant la semaine de relâche en association avec le CARD). Le rattrapage a débuté dans la semaine du 29 janvier comme demandé par le gouvernement et le centre de service scolaire. Le camp linguistique vise principalement les élèves provenant de l'accueil ou présentement en classe d'accueil (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle). La direction explique brièvement le but de ce camp linguistique et qui en sera responsable. Il n'y a pas de question de la part des membres du CÉ.

#### 11.3. Photo scolaire

La direction demande l'avis du CÉ concernant la compagnie à utiliser l'an prochain. Elle suggère la poursuite avec la compagnie utilisée cette année. Les membres du CÉ semblent, dans l'ensemble, satisfaits par la compagnie actuelle.

#### 11.4. Projet éducatif

La direction s'informerait de la date de fin du projet éducatif (juin 2024 ou décembre 2024). La mise en place du projet se poursuit.

#### 11.5. Vie de l'école

La bibliothèque est maintenant ouverte, les différents groupes ont commencé à en profiter. Le projet Coopéra est également en cours. Lors d'un prochain CÉ, la direction propose que l'on discute de la possibilité d'utiliser le budget formation pour l'achat de livres. M. Laroche explique que la communication les matins pour l'entrée dans l'école, lorsque la cour est glacée, est parfois difficile. La direction est en accord et elle est ouverte à mettre en place un système permettant une meilleure communication (ex. des pancartes). Elle précise que si cela n'est pas fait cette année, cela pourrait être pour l'an prochain. Une discussion en lien avec la cour d'école a lieu.

### 12. Délégué au comité de parent (compte-rendu)

Mme Leduc explique que lors de la dernière rencontre du comité de parent, les différents membres devaient identifier les besoins pour les divers secteurs. Elle explique aussi qu'ils ont discuté du plan de rattrapage. De plus, ils ont parlé du protecteur de l'élève, le but étant de diriger les parents à la bonne place.

20 h 00

### 13. Comités de travail

20 h 15

#### 13.1. Mot de l'OPP

La bibliothèque est ouverte à nouveau. Mme Richard explique qu'il manque encore quelques parents pour desservir certains groupes à la bibliothèque. Un

courriel sera envoyé à tous les parents par l'entremise de l'école, et ce, afin de rejoindre plus de gens. Discussion en lien avec un comité cour d'école (par les parents).

14. Levée de l'assemblée et date de la prochaine rencontre

20 h 30